

3^{ème} séminaire

15 et 16 juin 2017

D' une situation problème à une action collective,
agir en contexte

Contenu :

- Présentation sous forme de Powerpoint des interventions des deux journées
- Dossier des outils transmis



L'Animation jeunesse :

FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR

DES JEUNES

Présentation sous forme de Powerpoint des interventions des deux journées



PAYS DE LA LOIRE



PRÉSENTATION DE LA FORMATION-ACTION

L'Animation jeunesse :

FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR DES JEUNES



Jeudi 15 juin et
vendredi 16 juin 2017



uniformalion



PAYS DE LA LOIRE

DDCS




 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Séminaire 1 - 9 et 10 février 2017
 L'animation jeunesse, la politique jeunesse, une affaire partagée ?

Séminaire 2 - 30 et 31 mars 2017
 L'écoute et la définition d'une situation problème

Séminaire 3 - 15 et 16 juin 2017
 D'une situation problème à une action collective, agir en contexte

Séminaire 4 - 16 et 17 novembre 2017
 De la conclusion à l'essaimage


Séminaire 3 (15 et 16 juin 2017)
 D'une situation problème à une action collective, agir en contexte

GROUPE A En pleine vie GROUPE B

1ère DJ Retour sur les expérimentations Retour sur les expérimentations

2ème DJ Axe 3 de l'Approche : Agir en Contexte Axe 3 de l'Approche : Agir en Contexte

La conscientisation

La posture de l'animateur La posture de l'animateur

Soirée Soirée Pizza : Echange de pratique en action jeunesse

3ème DJ Introduction : De l'émergence de la parole à la structuration d'une action collective


De l'émergence de la parole à la structuration d'une action collective *CPM/CA* De l'émergence de la parole à la structuration d'une action collective *CPM/CA*

4ème DJ Roue du pouvoir d'agir : Méthodologie de la phase Groupe : Préparation expérimentation Roue du pouvoir d'agir : Méthodologie de la phase Groupe : Préparation expérimentation


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES



« Retour sur les expérimentations »


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Matin Jeudi 15 juin

> **En groupe : Par Equipe/centre**
 Réflexion préparation d'une présentation de ce que les participants ont réalisé dans le cadre de l'intersession 15 mn

Puis

> **Chaque centre réalise sa présentation**
 Questionnement selon l'approche DPA


> On note des éléments qui sont à prendre en compte

Retour sur les expérimentations :
Par rapport


- ❖ au problème posé par l'équipe ?
- ❖ aux consultations des jeunes et autres acteurs du centre ?
- ❖ A ce qui s'est passé ?



On repère ce qui a bougé déjà et ce qui peut être tenté


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Matin **Judi 15 juin**
Retour sur les expérimentations
Démarche :



> **En groupe : Par Equipe/centre**
Réflexion préparation d'une présentation de ce que les participants ont réalisé dans le cadre de l'intersession (15 mn)

- Qu'avez-vous pu faire ? ou pas pu faire ?
- Quels nouveaux enjeux apparaissent ? Pour qui ?
- Qu'est-ce que vous avez appris de ces consultations ?
- Est-ce que la définition du problème / de la cible de changement a évolué à la lumière de ces éléments ?
- Quels effets repérez-vous globalement ? Pour qui ? sur quoi ?
- Qu'est-ce qui vous semble possible, viable à mettre en place ? le prochain pas ?

On repère ce qui a bougé déjà et ce qui peut être tenté ?


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES



Axe 3 de l'approche ANDADPA
Agir en contexte





L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Après - midi **Judi 15 juin**

> En groupe
14H10 à 15H30 :

AXE 3 : AGIR en CONTEXTE dans l'ici et maintenant pas à pas

Eclairages et discussions:

- ❖ Stratégie et négociation
- ❖ Axe 3 : Conduite contextuelle des interventions OU Agir en contexte !
- ❖ Les conditions repérées, ou à réunir, à créer pour tout processus participatif et pour soutenir le DPA des personnes

On repère ce qui a bougé déjà et ce qui peut être tenté ici et maintenant ?


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

La conscientisation

différents niveaux de conscientisation

« **UNE PRISE DE CONSCIENCE INDIVIDUELLE** : le fait de se sentir personnellement concerné par un problème social qui peut être perçu, subjectivement, comme une menace ».

▼

« **UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE** : la réalité oppressive ne concerne pas uniquement une personne mais des groupes, des communautés, des membres de collectivités élargies ; de la mise en commun des potentialités et des ressources naît la solidarité ».

▼

« **UNE PRISE DE CONSCIENCE SOCIALE** : la fatalité est remise en cause, il existe bel et bien des contradictions dans l'environnement socio-politique ».

▼

« **UNE PRISE DE CONSCIENCE POLITIQUE** : dès lors qu'on perçoit mieux le fonctionnement de la société, on désire et recherche des alternatives, on propose des solutions possibles à travers l'expérience collective ».

▼

« **UNE PRISE DE CONSCIENCE ÉMANCIPATRICE** : on pose des actes avec d'autres, on essaie de concrétiser des alternatives dans sa propre existence ; il s'agit de changer de mentalité pour changer ses conditions de vie quotidienne, transformer les rapports à l'environnement et construire une société ».


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

La conscientisation

Un petit mémo de questions à poser aux jeunes pour vérifier à quel niveau de conscientisation ils se trouvent.

- Comment on entre en relation ?
- Quelles questions on pose pour favoriser la conscience individuelle ? En lien avec la situation-problème ?
- Quelles questions on pose pour favoriser la conscience collective ?
- Quelles questions on pose pour favoriser la conscience sociale et politique ?
- Quelles questions on pose pour inviter à se regrouper / à créer un collectif ?


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES



La posture de l'animateur
La posture du centre social


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

La posture de l'animateur

Afin de définir la posture qui soit la plus aidante pour une personne qui a un caillou dans sa chaussure, vit une situation qui la fait souffrir et/ou la met en colère, nous vous invitons à partir d'une expérience individuelle (personnelle ou professionnelle) où confronté à une situation difficile, une personne a contribué à vous aider, à retirer la grosse épine.

15' : Par 2 : Raconter à l'autre une histoire perso où une personne m'a aidé à m'émanciper – noter les mots qui définissent la posture de la personne aidante.

20' : Retour en grand groupe : Partage des mots.

 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

La posture de l'animateur

Vidéo de Yann Le Bossé :


« Démarrer l'accompagnement, le pas proximal »

 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

La posture du centre social



```
graph TD; ELUS[ELUS DÉCIDEURS]; H1((HABITANTS)); H2((HABITANTS)); H3((HABITANTS)); H4((HABITANTS)); M((CS Médiateur)); I((CS Intermédiaire posture écopolitique)); O((CS Organisateur animateur)); P((CS Passeur)); H1 --> M; M --> H2; H2 --> I; I --> H3; H3 --> O; H4 --> P; P --> O; O --> ELUS; H4 --> ELUS;
```



L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

L'organisateur

- En lien avec le diagnostic réalisé lors du renouvellement du projet social (y compris les demandes de la collectivité – fonction parfois assimilée à un service public), ou à l'occasion de l'émergence d'un besoin exprimé par des habitants, le centre social peut être **organisateur** d'une activité, d'un service sur le territoire.
- Les habitants peuvent contribuer à l'élaboration de cette activité ou de ce service mais c'est le centre social qui porte ensuite la mise en œuvre et le suivi. Dans les phases d'évaluation, les habitants peuvent également être partie prenante.

L'animateur

- le centre social anime une activité – toujours à partir de l'expression d'habitants mais cette fois-ci, il le fait **AVEC** les habitants concernés.




L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Le médiateur

- Le centre social favorise, voire anime, le lien entre des habitants et des décideurs ou entre des partenaires dans l'objectif de réaliser un projet commun sur le territoire, il favorise le lien, le débat, permet la rencontre, propose éventuellement des médiations en cas de conflit ...
- Le centre social = espace intermédiaire pédagogique : il permet la rencontre, il permet que les uns et les autres grandissent dans la rencontre.

Le passeur

- Une conception de l'aide professionnelle centrée sur la production du changement
- Une conception du changement centrée sur la négociation des expertises
- Une conception de l'identité professionnelle fondée sur la notion de « personne-ressource »
- Une conception de l'expertise expérientielle fondée sur la notion de « co-construction de changement »


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU **POUVOIR D'AGIR DES JEUNES**

La posture du centre social

- En sous groupe de 4 – 5 personnes : chacun présente une situation, puis choisit une situation pour laquelle on définit le type de posture et la posture qu'on aimerait avoir demain : de quoi a-t-on besoin pour y arriver ? – 30'
- **Restitution** en groupe : On pose à l'ensemble du groupe la question suivante :
 Passer d'une posture à une autre, qu'est-ce-que ça demandé comme évolution, changement pour nous – pour le CS – pour les habitants ?


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU **POUVOIR D'AGIR DES JEUNES**

Bonjour à tous !!



SITUATION PROBLÈME
 ÉCOUTE LARGE
 PHASE D'ÉCOUTE
 ÉCOUTE ORIENTÉE
 MANDAT POUR ÉCOUTER
 MANDAT POUR LE GROUPE
 PHASE DU GROUPE
 DÉFINIR COMMENT S'Y PRENDRE
 DÉFINIR LES OUVS À RÉALISER
 PREMIÈRE RECONTE
 VÉRIFIER LA SITUATION PROBLÈME
 VÉRIFIER LA SITUATION PROBLÈME ET ANALYSER LE CONTEXTE

 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES



*De l'émergence de la parole à
la structuration d'une action
collective*

CEMEA
PAYS DE LA LOIRE

 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Le processus de développement du pouvoir d'agir
Inspiré du livre de Saul Alinski et défini par un groupe de stagiaires DEJEPS suite à un arpentage de l'ouvrage

Être radical
Manuel pragmatique
pour radicaux réalistes



Intervention CEMEA

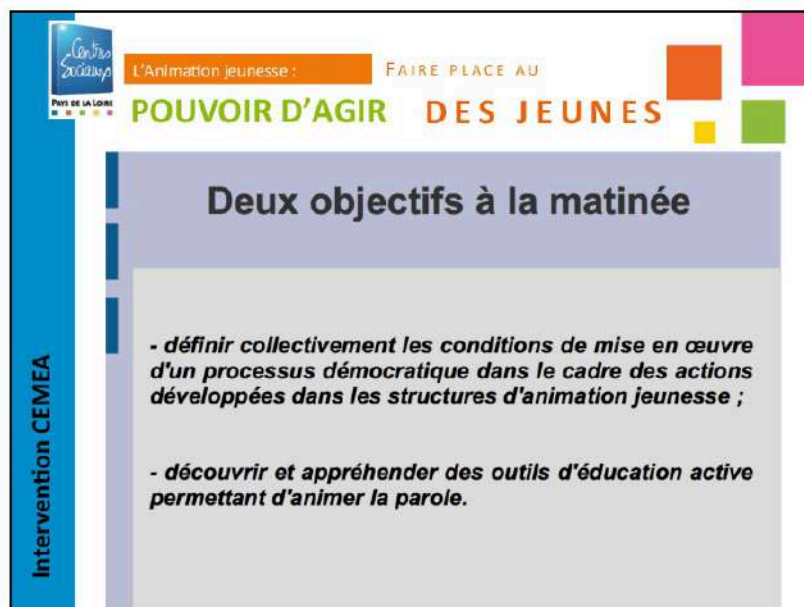


Centre Socius
PAYS DE LA LOIRE

L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Intervention CEMEA

Comment animer de façon la plus démocratique possible la mise en œuvre de l'action en favorisant l'exercice de la parole de la façon la plus égalitaire possible ?



Logo: Centre Jeunes Pays de la Loire

L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Intervention CEMEA

Deux objectifs à la matinée

- *définir collectivement les conditions de mise en œuvre d'un processus démocratique dans le cadre des actions développées dans les structures d'animation jeunesse ;*
- *découvrir et appréhender des outils d'éducation active permettant d'animer la parole.*



Logo: Centre Jeunes Pays de la Loire

L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Intervention CEMEA

Groupe d'interview mutuelle

Raconte-nous une expérience d'animation où tu as eu le sentiment d'avoir vécu un processus démocratique et une expérience où, à l'inverse, tu as le sentiment d'avoir été confronté à de l'anti-démocratie.

Centre Sociétés
L'Animation jeunesse · FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Définition de la démocratie

« Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vu d'arriver à un arbitrage ».

Paul Ricoeur

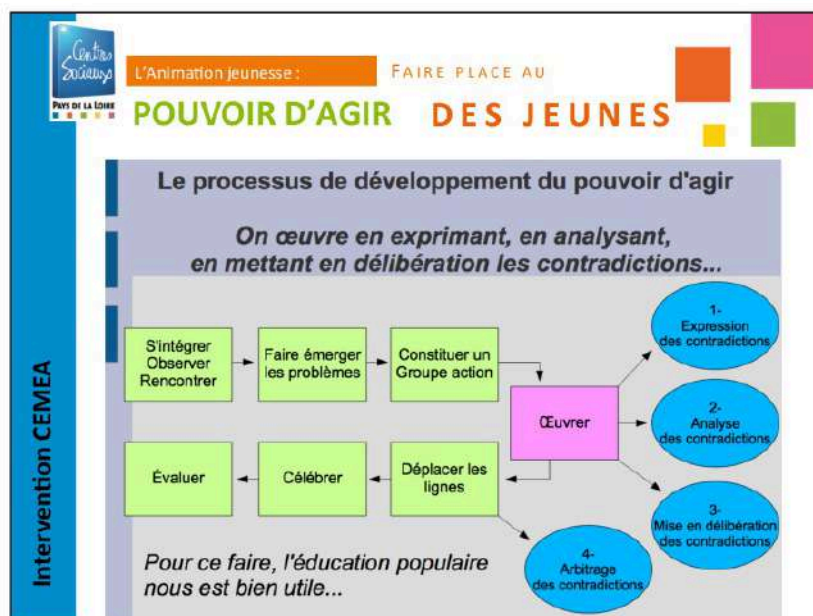
Intervention CEMEA

Centre Sociétés
L'Animation jeunesse · FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Les 4 étapes du processus démocratique

- 1- l'expression des contradictions*
- 2- l'analyse des contradictions*
- 3- la mise en délibération des contradictions*
- 4- l'arbitrage afin de fabriquer de la transformation*

Intervention CEMEA



Centre Sociétés
PAYS DE LA LOIRE

L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Éducation populaire et démocratie

« L'éducation populaire est une procédure de mise en œuvre de la démocratie. L'éducation populaire est ce travail collectif qui permet, de façon procédurale, de transformer une expérience vécue d'injustice en savoirs stratégiques nouveaux pour l'action collective de défense des droits humains ».

Luc Carton

Il est également possible de percevoir l'éducation populaire comme « pédagogie de la démocratie », comme cette « manière de faire vivre la démocratie ».

Intervention CEMEA

Centre Sociétés
PAYS DE LA LOIRE

L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

La méthode RATO

Une procédure démocratique d'éducation populaire

1- Le Récit	2- L'Analyse	3- La Transformation	4- L'œuvre
On se raconte, on partage nos expériences du problème <i>Être les contours de notre propre histoire de vie</i>	On analyse nos récits de vie, on tente de comprendre ce que ça raconte du problème <i>Être les experts du sujet qui est en débat</i>	On imagine la transformation à mettre en œuvre pour agir sur le problème <i>Être les chercheurs mais aussi les trouveurs de solutions</i>	On crée une œuvre, un objet d'interpellation publique pour faire réfléchir d'autres au problème <i>Être les ouvriers de la transformation</i>

Intervention CEMEA

Centre Sociétés
PAYS DE LA LOIRE

L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

A chaque étape du RATO, on anime la parole de façon égalitaire

Grille d'analyse simplifiée du processus de participation
Proposée par Jean Le Gal, Docteur en sciences de l'éducation


- 1- Proposer
- 2- Discuter des propositions
- 3- Décider
- 4- Appliquer les décisions

Qui ? Les animateurs ? Les jeunes ? Les animateurs et les jeunes ?

Comment ? Avec quels outils d'animation de la parole ? Avec quelles postures ?

Quand ? Au moment des réunions, des temps de parole ?
A n'importe quel moment ?

Intervention CEMEA


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Se créer une boîte à outils pour animer la parole...

Pour faire vivre la méthode RATO, nous repérons la nécessité de déployer :

- Des outils pour se raconter
- Des outils pour analyser
- Des outils pour imaginer (des transformations...)
- Des outils pour restituer

Intervention CEMEA


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Le speed-dating

Raconte-nous des techniques d'animation de réunion, de discussion, de construction collective vécues / expérimentées qui, selon toi, étaient des « outils d'éducation populaire »

Intervention CEMEA

 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES



La phase groupe



 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES



**Alors,
Bien mangé ?**

The diagram is a circular process flow. The top half is an orange arc labeled 'PHASE D'ÉCOUTE'. It starts with 'SITUATION PROBLÈME' and 'ÉCOUTE LARGE' (with a checkmark icon and 'MANDAT POUR ÉCOUTER'). It moves to 'ÉCOUTE ORIENTÉE' and 'VÉRIFIER LA SITUATION PROBLÈME'. The bottom half is a green arc labeled 'PHASE DU GROUPE'. It starts with 'PRÉMIÈRE RENCONTRE' and 'MANDAT POUR LE GROUPE'. It moves to 'VÉRIFIER LA SITUATION PROBLÈME ET ANALYSER LE CONTEXTE' and 'DÉFINIR LES GAINS À ATTEINDRE'. The final step is 'DÉFINIR COMMENT S'Y PRENDRE'. A blue arrow points from the final step back to the 'PRÉMIÈRE RENCONTRE' step.



 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Le mandat pour passer en Groupe

L'animateur social doit être autorisé par son centre social (direction) à engager le passage en groupe sur la situation problème repérée. C'est cette situation problème qui peut poser problème au centre social (porteur de conflit par exemple). Ce mandat précise par écrit :

- Le passage en groupe comme autorisé.
- Un volume horaire (repères) et une durée (pour 3 mois, un an).
- Les contours de ce qui sera travaillé : les limites également de ce qui ne sera pas travaillé (si prise de pouvoir par quelques personnes, si démarche qui tourne dans dimensions de violence, ...).
- le rendu régulier de ce travail à venir (en réunion d'équipe, en lien avec la direction, ...)

Si le centre social pose l'action collective à visée émancipatrice comme importante, alors ce mandat doit être anticipé. Nous découpons cela de façon un peu « mécanique ». Il est important d'anticiper ces mandats pour faciliter la mise en œuvre de l'action collective.


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Le groupe moteur

Pour qu'un collectif fonctionne correctement (capacité de concevoir, d'agir ensemble), on admet généralement que le **nombre optimal se situe entre 8 et 12 personnes**.

La responsabilité de l'animateur est de garantir, autant que possible, les conditions de réussite du groupe. Pour cela, dans la phase d'écoute et de conscientisation, il doit veiller à ce qu'un groupe d'une taille suffisante se met en place.

En effet, lorsqu'un groupe démarre à 5 - 6 personnes, que l'une ou l'autre le quitte – on se retrouve alors bien souvent avec un groupe trop restreint pour avancer. Il est donc important de veiller à la création d'un groupe « moteur » capable de porter un projet – même si un ou deux membres le quittent !

Le groupe moteur d'au moins 8 personnes a donc un objectif à atteindre – bien évidemment, les premières personnes engagées sont bien souvent les mieux placées pour mobiliser d'autres personnes – l'animateur a alors souvent pour rôle de veiller à ce que les motivations d'engagement des nouvelles personnes sont en lien avec la volonté d'agir sur la situation problème. Lorsque ce n'est pas le cas, la personne s'engage pour de « fausses » raisons et ne va pas pouvoir contribuer au projet collectif.

Un groupe moteur :

- des personnes qui ont la même vision de la situation problème.
- des personnes concernées par la situation problème (eux-mêmes – leur entourage familial ...) - attention au risque de « passer clandestin » (une personne militante qui défend d'autres intérêts que ceux d'agir sur la situation problème).
- des personnes qui veulent agir pour changer les choses (des personnes concernées).

Si ces trois conditions sont réunies, vous êtes prêts à passer à la phase du collectif.




L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Les étapes de la phase groupe

- 1. Vérification et validation de la situation problème** – Il s'agit de vérifier que la définition de la situation problème est l'objet d'un accord commun de tous les participants ou la chercher. Chacun ayant une approche singulière de la situation.
- 2. Analyse du contexte** – ce temps vise à déterminer l'ensemble des parties prenantes dans la situation (qui est impliqué ? A quel niveau ? quelles sont les interactions existantes ?) dessiner une carte des acteurs et alliances possibles. S'appuyer sur les réseaux de connaissances des participants.
- 3. Définition des gains à atteindre** – la question est quel gain réaliste pouvons-nous viser, espérer ? Il est important de prioriser les gains.
- 4. Définition de la stratégie et de la tactique** – Partant de l'analyse du contexte et des gains, faire le choix de la 1^{ère} action dans l'espace public et des étapes suivantes. (quels modes d'actions ? Qui fait quoi ? Quel est le planning ?)



L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

La phase du groupe

Le groupe se retrouve ensuite pour discuter, analyser, vérifier la situation problème.
Il s'agit ensuite d'analyser le contexte de cette situation :


- > Qui sont les alliés ?
- > Quels sont les leviers ?
- > Quels sont les freins ?

Il définit les gains à atteindre en agissant sur cette situation : qu'est-ce que le groupe a à y gagner ?
Qu'est-ce que la collectivité a à y gagner ?

Comment s'y prendre : la stratégie, les choix d'actions.

Enfin, le groupe planifie son projet.

Le rôle de l'animateur est de dynamiser cette phase et de la permettre logistiquement (prêt de salle dans le centre social par exemple).



L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR DES JEUNES


La phase du groupe : 2 l'analyse du contexte

Avant de chercher des solutions, ce qui est le mouvement spontané de tout groupe, le groupe va devoir affiner le problème et donc de déterminer quel est-il ? qui est impliqué ? à quel niveau ? et quelles sont les responsabilités et pouvoirs ?
Cela revient à ce que le groupe fasse une analyse du contexte de la situation problème.

Afin de pouvoir comprendre ensemble quels sont les enjeux et acteurs impliqués/concernés par la situation, il s'agit avec l'ensemble des membres du groupe de :

- Repérer les acteurs qui interviennent dans le champs de la situation problème et de les positionner (en n'oubliant pas de nommer les personnes et pas seulement les institutions qu'ils représentent car on ne négocie pas par exemple avec la CAF mais avec M. X, directeur de la CAF);
- Expliciter les logiques/missions/responsabilités de ces acteurs (organisations comme individu);
- Nommer les alliés et les adversaires.

Pour ce faire, une méthode possible pour accompagner un groupe dans ce travail est de le faire sur une carte dessinée collectivement.
Cette carte peut constituer ensuite à construire le chemin que le groupe va effectuer pour résoudre la situation problème : Qui rencontrer ? dans quel ordre ? Pour dire/demander quoi ?



L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

La phase du groupe : 2 l'analyse du contexte

Expérimentation de cette méthode d'analyse du contexte – 45 mn

Par sous groupe de 4-5 participant-es, une personne propose une situation problème et le groupe questionne la personne qui présente et on construit le dessin à partir des échanges sur un paperboard – 40'

Restitution en grand groupe – chacun regarde le travail des autres groupes puis on échange sur l'intérêt de ce type de méthode.


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES



Expérimentation
 EXPLORATION
intra structure
 INTRA STRUCTURE




 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Où en sommes-nous au terme de ce 3^{ème} séminaire ?

Qu'avons-nous fait jusqu'à présent :

Ce qui bloque, les difficultés auxquelles nous sommes confrontés ?




 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU **POUVOIR D'AGIR DES JEUNES**

Jusqu'où voulons-nous aller avant le 4^{ème} séminaire ?

Concrètement, comment y arriver ?
 Qui ? Quand ? Comment ?

.....

A quelle date pensons-nous avoir atteint notre objectif ?

.....




 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU **POUVOIR D'AGIR DES JEUNES**

Mobilisation du groupe - 4 étapes

<p>Vérification de la situation problème</p> <p>..... </p>	<p>Déroulement & méthode d'animation</p> <p>..... </p>
<p>Analyse du contexte</p> <p>..... </p>	<p>Déroulement & méthode d'animation</p> <p>..... </p>


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Mobilisation du groupe - 4 étapes

Définition des gains à atteindre - - - - -	Déroulement & méthode d'animation - - - - -
Elaboration de la stratégie collective - - - - -	Déroulement & méthode d'animation - - - - -


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU
POUVOIR D'AGIR DES JEUNES

Alors, ce troisième séminaire ?

*Le contenu,
 la forme,
 l'ambiance,
 ...*

CACTUS cactus cactus	HERRISSON hérisson hérisson	PICS pics pics	PIQUANT
CHATON chaton chaton	PELUCHE peluche peluche	PLUME plume plume	


 L'Animation jeunesse : FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR DES JEUNES



Groupe A

Nb	Structure
2	La Mano
2	l'Allée Verte
2	Tempo
3	La Bugallière
3	Loire Divatte
4	Jacques Tati
2	Marcelle Menet
2	LES MAISONS POUR TOUS



Groupe B

Nb	Structure
3	LE RELAIS
3	Pierre Legendre
2	La Fontaine
2	CSillon de Bretagne
4	Mireille Moyon
2	Office Socio Culturel de Donges
2	Espace'Yon
3	Espace Grain de Sel
2	Maison de Quartier centre-Ville Pont Marineau



L'Animation jeunesse :

FAIRE PLACE AU

POUVOIR D'AGIR

DES JEUNES



LES OUTILS



Développer des stratégies avec les personnes pour conduire le changement

De quelle stratégie parle-t-on ?

Stratégie : C'est un terme qui vient de l'armée – du grec stratos (armée) et ageîn (conduire). Le stratège est le chef de l'armée, il élabore et met en œuvre un certain nombre d'opérations pour remporter des victoires. Le terme de stratégie ne fait pas vraiment partie du vocabulaire des professionnels du secteur social du fait qu'il est fortement connoté. Nous retenons cette définition : « qui donne un avantage décisif (contre un adversaire économique) » (1).

Etre stratège

- c'est envisager comment s'y prendre au mieux pour obtenir ce que l'on vise. C'est aussi regarder, examiner ce que l'on peut faire et les conséquences des actes posés.
- C'est anticiper, se préparer à l'avance à des options, des éventualités. Le stratège va imaginer des hypothèses, construire des scénarios, en savoir plus sur les acteurs concernés, envisager leurs liens, leurs rapports, leurs enjeux.

Mais vigilance, dans la relation d'aide, dans notre contexte d'animation, la stratégie ne doit pas conduire à la manipulation (amener l'autre où il ne veut pas aller ou comme son origine l'indique « prendre en main »/ « faire jouer entre les doigts »). Car celui qui va l'utiliser dans la relation d'aide, est amené à tenir compte de l'autre et des autres pour aller là où la personne accompagnée veut aller. La stratégie mise en place est à son service.

Mettre en œuvre des stratégies implique de s'appuyer sur des méthodes et outils concrets

Le but est de créer des marges de manœuvre. Pour cela il y a un intérêt certain à s'appuyer, tout au long du processus de la relation d'aide, de l'accompagnement du projet d'actions, sur des démarches stratégiques vis-à-vis d'un ensemble d'acteurs.

Comment s'y prendre ?

Pour produire du changement, l'intervenant va amener les personnes ou les groupes qu'il accompagne à intégrer le point de vue des autres acteurs, à entrer dans leur logique. Dans la recherche de solutions, il va inciter à inclure les enjeux des différents acteurs concernés. Ce qui va permettre aux personnes et aux groupes de créer des alliances et de ne pas rester seuls avec le problème. Développer des stratégies avec les personnes amène à se questionner sur des façons de faire qui vont aller dans le sens de ce qui est important pour elles.

La stratégie relève d'un certain art de s'y prendre où intervenants et personnes accompagnées vont faire équipe dans le but de résoudre un problème, dépasser un obstacle ou améliorer une situation.

Développer des stratégies pour faire bouger le système

Toutes les approches qui amènent à penser l'aide en terme de stratégie à développer avec les personnes accompagnées peuvent être des alternatives pour les praticiens qui se trouvent bloqués dans certains accompagnements et projets, ou qui estiment que leur travail ne consiste pas uniquement à faire bouger les personnes, mais aussi à pouvoir agir sur d'autres acteurs qui font partie du système.

Face à une impuissance à agir : plusieurs possibilités :

- Subir = encaisser, se résigner, s'épuiser etc... Je suis perdant.
- Contester = lutter contre, bagarrer, etc... C'est souvent fatiguant et les résultats ne sont pas toujours au RV... Je suis au final ou gagnant ou perdant.
- Négocier : L'approche centrée sur le DPA comme 3ème voie : il n'y a pas de gagnants ni de perdants : on prend en compte les enjeux de chacun pour amener l'ensemble à bouger.

Comme l'écrit Lilian Gravière, « Nous préférons donc les stratégies permettant d'agir, de travailler, de transformer et reposant moins sur le combat frontal que sur l'interprétation et l'analyse, moins sur la guerre de position statique que sur le déplacement, le mouvement. Et ce pour des raisons pragmatiques, car ces méthodes sont plus efficaces » (2).

Repères extraits de l'article Billet ASH Brigitte Portal - Aider les personnes à... développer des stratégies ! (1) Dictionnaire Robert. (2) Gravière Lilian, « Résister, transgresser, expérimenter » - Recherches éthiques à l'usage des formateurs en travail social – VST – Vie sociale et traitements, 2012/2 n° 114.

La négociation

Quelques repères d'ordre général

La négociation sert souvent quand il y a désaccord, elle peut être bénéfique au processus d'aide, d'accompagnement. Ce peut être un choix bénéfique à la résolution d'un problème, mais aussi à la définition commune du problème, de la question à résoudre.

La négociation est une démarche en vue de parvenir à un accord, entre les deux parties. La négociation arrive à un moment dans un processus, comme modalité d'interaction, elle vise à obtenir un résultat.

A situer et à ne pas confondre avec d'autres termes :

Concession : on perd des choses

Consensus : accord entre 2 ou plusieurs parties

Compromis : concession mutuelle

La négociation s'approche du consensus ou les deux parties sont gagnant – gagnant.

En lien avec l'approche DPA

- A chaque étape du processus : il s'agira de négocier avec les personnes
- C'est sortir de l'expertocratie ! c'est par conséquent une question de posture.
Pour l'intervenant professionnel : quitter la posture de l'expert, va impliquer de négocier et de co construire avec les personnes concernés des tenants aux aboutissants d'un projet, à chaque étape, de la définition du problème, de la cible de changement à la manière d'évaluer le projet.
- En négociant : je reconnais la personne, son expertise.
C'est à l'occasion de cette démarche de négociation omniprésente au fil des étapes du processus s'appuyant sur l'approche DPA PC que les expertises des acteurs s'articulent : On parlera de la conjugaison de l'expertise professionnelle et de l'expertise expérientielle des acteurs concernés.
- D'un point de vue pratique :
Toutes les composantes de la démarche de changement doivent être formulées de manière à être négociables Tous les aspects de l'intervention peuvent être négociables. On négocie en avançant pas à pas On recherche une définition consensuelle du problème, on recherche des zones d'intérêts communs, on franchit l'obstacle en négociant ce qui peut être tenté par la – les personnes...les actions et conditions de réalisation et d'évaluation des actions.

Eclairage Théorique : AXE 3 de l'approche centrée sur le DPA des personnes et des collectifs
Conduite contextuelle des interventions

Ce point d'appui de l'approche peut être traduit par la question suivante : Qu'est-il possible de tenter Ici et Maintenant ? ou formulé ainsi : Agir en contexte.

S'appuyer sur cet axe :

- C'est partir du principe que tout bouge tout le temps, et qu'on ne peut avoir prise que sur ce se passe Ici et maintenant.
- Rien n'est duplicable ou transférable tel quel.

Conduire une action en contexte implique de **se centrer sur les obstacles concrets et actuels** que les personnes rencontrent **plutôt que sur l'origine de leurs difficultés ou les risques** qui pourraient survenir. C'est se centrer avec les personnes sur ce qui leur est nécessaire ici et maintenant pour avancer.

Travailler à partir de cet axe implique une politique des « **petits pas** », ajustés à ce qui est viable pour les personnes, l'important étant de progresser vers un objectif atteignable plutôt que de se crispier sur un impact prédéterminé.

Intervenir en tenant compte de cet axe a également pour conséquence que la stricte application d'une procédure ne garantit en rien son efficacité. La procédure ne peut en effet jamais tout prévoir et a souvent tendance à trop enfermer les façons de procéder, et **il n'y a plus de marge de manœuvre pour s'ajuster à l'imprévu.**

Cet axe implique donc de tenir compte d'un contexte en perpétuel mouvement et de s'y adapter le plus finement possible.

En quelques mots ou images ...

L'intervenant ajuste son intervention aux particularités de chaque action. Comment ?

L'intervenant poursuit souvent les objectifs qu'il a défini avec la – les personne(s) et inscrit son action dans le cadre que son mandat lui donne. Il doit alors identifier et prendre en compte les éléments de la situation sur lesquels il convient de concentrer l'intervention (*un peu comme le metteur en scène qui présente la même pièce partout où il est en tournée mais qui doit adapter certains éléments pour ajuster sa mise en scène aux particularités de chaque lieu, de chaque contexte.*)

L'intervenant prend appui sur sa compréhension des enjeux, du contexte dans lequel les acteurs évoluent, sur la manière dont ils conçoivent le problème et les solutions, il identifie un ou plusieurs aspects de la situation sur lesquels il peut intervenir de manière optimale.

(Le metteur en scène identifie les éléments du spectacle qui doivent ou peuvent évoluer au regard du contexte).

Comme la situation évolue constamment, l'intervenant doit sans cesse être en mesure de réévaluer, voire d'ajuster son plan d'action.

Pour y parvenir, il s'agit de porter un regard neuf sur les éléments qui fondent son intervention. L'intervenant fonde son analyse sur la situation telle qu'elle se présente, telle qu'elle est partagée au moment où elle est appréhendée. Ce qui avait pu être repéré, analysé préalablement peut devenir plus ou moins important ou intéressant à prendre en compte car caducs. Il s'agira plutôt de ne pas considérer ces éléments comme déterminant l'action ou le futur mais comme éléments à prendre en compte tels qu'ils se manifestent ici et maintenant.

Enraciner sa pratique dans l'ici et maintenant permet à l'intervenant de repérer les nouvelles marges de manœuvre disponibles.

Son intervention est ainsi beaucoup plus ajustée à la situation, telle qu'elle est expérimentée par les personnes concernées, tout en étant conforme au mandat qui lui a été confié.

Les conditions favorisant un processus participatif

Synthèse d'études réalisées dans différents domaines : politiques publiques, lutte contre les exclusions... Catherine ETIENNE

Cadrage stratégique

- Affirmer la volonté politique de soutenir le processus : les valeurs, les objectifs, le cadre...
- Formuler précisément les attentes des promoteurs du processus
- Veiller à la pertinence et à la cohérence des objectifs au regard d'autres instances existantes
- Clarifier le niveau de contribution attendu : consultation, concertation, coproduction ?
- Etre transparent sur les processus de décision, et le rôle des acteurs : qui décide de quoi ? qui est consulté sur quoi ? etc.
- S'assurer des marges de manœuvre possibles
- Penser la question de la représentativité, surtout sur un processus au long cours :
 - au nom de qui chacun s'exprime-t-il ? à titre personnel ? ou au nom d'un groupe ? Comment garantir la légitimité d'un représentant ?
- Penser la composition des groupes de travail : enjeu aussi stratégique que la définition de l'ordre du jour. Quels participants ? quel territoire pertinent ? quelles articulations avec les autres instances ? ...Veiller à l'équilibre des forces.
- Prévoir un animateur/coordonateur du processus, et son rôle

Mobilisation

- S'appuyer sur les associations proches des publics concernés : rôle d'information, de mobilisation, de soutien, d'accompagnement
- S'appuyer sur les instances de participation existantes

Préparation

- Prévoir le temps de la préparation pour permettre l'appropriation par tous du thème de travail
 - Formation introductive éventuelle: Connaitre les aspects législatifs et organisationnels d'un thème de travail, assurer un rôle de représentant, prendre la parole en public, ...
 - Information : lesquelles ? sous quelle forme ? à quel moment ?
 - « Traduction » : du jargon technique, des sigles...
- Penser aux conditions concrètes d'accessibilité des réunions: horaires, localisation, organisation de l'espace, garde des enfants, etc.

Animation

- Définir ensemble des règles de fonctionnement, une charte...
 - Mise en évidence des responsabilités de chacun,
 - Accent sur la nécessité d'écouter et de prendre en compte tous les points de vue
 - Garanties données aux personnes qui craignent les retombées d'une parole libre
 - Défraiement...
- Définir un thème de travail suffisamment proche des préoccupations des participants, mais ouvrant aussi des perspectives sur des enjeux de société...
- Prévoir un programme de travail, un calendrier, un rythme adapté
- Prendre le temps de l'accord :
 - Sur le programme de travail, sur les règles du jeu...
 - Favoriser l'expression des réticences et le débat sur les moyens de les dépasser
- Préparer et animer les réunions de manière à favoriser l'expression de tous :
 - Penser les outils d'animation au regard des objectifs
 - Méthodes favorisant les travaux en petits groupes, outils d'animation ludiques : forums, théâtre forum, world café, méta-plan, débat mouvant, photolangage, etc.
 - Accepter et favoriser la manifestation d'émotions permettant de comprendre les enjeux des différents acteurs, pour pouvoir ensuite construire des consensus sur les actions/projets à mener

- Veiller en permanence à « traduire » les logiques différentes coexistant dans le groupe ; langage simple, clair ; explications en continu
- Supports pédagogiques adaptés,
- Convivialité : prendre en compte le besoin de lien social, de solidarité
- Produire : des rencontres qui ne débouchent pas sur une production d'idées, d'actions, etc. vont à terme favoriser une démobilisation.
- Penser aux conditions de transfert de compétences vers les participants

Capitalisation. Action

- Capitaliser, diffuser rapidement la production du groupe
- Informer sur les suites données, sur les avancements d'un projet
- S'assurer de l'articulation des travaux menés avec ceux d'autres instances. Veiller à la « fertilisation croisée »

Evaluation

- De la production du groupe,
- Du fonctionnement du groupe,
- Des effets produits sur les institutions et les personnes,
- À l'aide d'une grille de critères co construite...

Conditions à réunir ou à créer quand on s'appuie sur l'approche DPA PC

- Une certaine façon d'envisager son intervention = une posture de « passeur »
- Les problèmes sont structurels, mais vécus de façon personnelle. On est attentif à la fois aux personnes, au groupe, et aux aspects structurels, institutionnels du problème posé par les personnes. On agit en parallèle sur les conditions individuelles et structurelles qui empêchent d'avancer.
- Le changement est élaboré à partir des compétences effectives des personnes les plus concernées.
- On n'est pas dans une lecture biographique des difficultés, ni dans une anticipation des problèmes à venir, mais plutôt ici et maintenant : qu'est ce qui bloque la personne ou le groupe dans ses avancées vers ce qui est essentiel pour eux ?
- Le changement est co-construit et fondé sur la négociation avec les personnes de ce qui pose problème et de la recherche des solutions.
- En reconnaissant l'ensemble des enjeux des acteurs en présence comme légitimes du seul fait qu'ils existent : on a à composer avec eux.
- La personne concernée est l'actrice du changement; l'intervenant est une « personne ressource ».

Suis-je prêt à me poser certaines questions ?

- Est-ce que j'accepte que les personnes sont là où elles sont, même si leur définition du problème me paraît superficielle ou incomplète ?
- Et même si je suis d'accord sur le principe, en réalité, suis-je capable de renoncer à une solution, même si elle me semble la meilleure, du simple fait qu'elle ne convient pas à la personne ou aux personnes que j'accompagne ?
- Suis-je prêt à « lâcher prise » par rapport à mes propres envies, valeurs, enjeux ?
- Suis-je en accord avec l'idée qu'il n'existe aucune solution valable indépendamment des contextes ?
- Lorsque je suis chargé d'appliquer un dispositif, un programme, suis-je prêt à négocier la façon dont il va s'appliquer ou se dérouler selon les particularités des contextes ou du profil des personnes que j'accompagne ?

Phase 3 : Mobilisation du groupe

4 Etapes

Vérification de la situation problème

-
-
-
-
-

Déroulement & Méthode d'animation

Analyse du contexte

-
-
-
-
-

Déroulement & Méthode d'animation

Définition des gains à atteindre

-
-
-
-
-

Déroulement & Méthode d'animation

Elaboration de la stratégie collective

-
-
-
-
-

Déroulement & Méthode d'animation